



Suite à un effondrement partiel de la route de Rayssac, des **travaux de renforcement** seront entrepris à partir du

lundi 4 juin

, pour une durée approximative d'une semaine.

Une déviation sera mise en place et des perturbations liées aux travaux pourront être ressenties pour les riverains. Ces derniers pourront toutefois accéder, de part et d'autre, de la voie à leur propriété.

La commune remercie les usagers de la route de Rayssac de leur compréhension.